

Micaela Ghitescu

Comment peut-on être de l'Est ?

On ne l'a pas choisi. Comme vous n'avez pas choisi, vous, la couleur de vos yeux. Vous avez les yeux bleus, voilà tout.

Je suis née à l'Est. Dans une ville qu'on appelait autrefois « le petit Paris », dans un pays jadis surnommé « le grenier à blé de l'Europe » qui, profitant selon la belle expression de Sanda Stolojan « du répit accordé par l'Histoire entre 1920 et 1940, se hâta de faire accéder la culture roumaine au niveau européen ».¹

J'avais à grand-peine terminé mes études universitaires interrompues par un séjour en prison. Arrêtée pour avoir fréquenté, quand j'étais élève, les cours du Lycée français de Bucarest. Inculpée d'« espionnage au profit d'une puissance étrangère » (la France !). Condamnée à quatre ans de détention. Libérée au bout de trois, par suite d'une amnistie imposée par une quelconque convention de Genève. Mais cela est une autre histoire. L'histoire de tout un pays qui a brusquement basculé dans l'horreur. Que lui non plus n'avait pas choisie.

Après deux ans de chômage (sans indemnités...), je venais de décrocher un poste de traductrice technique dans un institut de recherches scientifiques. Mon diplôme universitaire, ma connaissance de cinq langues, l'amnistie ne pouvaient contrecarrer mon « dossier », qui m'interdisait l'accès à l'enseignement et au « secteur idéologique ».

Pour survivre durant mes années d'inactivité, puis pour arrondir mon maigre salaire (équivalant à celui d'un ouvrier non qualifié), je commençai

(1) Sanda Stolojan, « Lucian Blaga ou l'autre mémoire », préface au volume : Lucian Blaga, *L'étoile la plus triste*, coll. Orphée, La Différence, 1992.

à effectuer de petits travaux pour diverses maisons d'édition : correction d'épreuves, lecture de manuscrits inédits, etc. Timide, ponctuelle et consciencieuse, je réussis à m'attirer de la sympathie dans le milieu éditorial. Heureusement, pour ces modestes travaux, je n'avais pas besoin de présenter une « biographie ».

Un jour, ce fut « mon » big bang : un écrivain connu et en vogue, ami de la famille, me proposa de traduire avec lui un recueil de récits humoristiques du Canadien Stephen Leacock. Il ne savait pas un mot d'anglais. Il était censé « styliser » ma traduction. Il écrivait la préface, signerait en premier, mais me permettrait d'adjoindre mon humble nom au sien, sur la page de titre. Certes, il ne me cèderait que 10 % de ce qu'il toucherait comme droits d'auteur, mais le contrat comporterait nos deux noms. C'était plus que je n'osais espérer.

Par chance, la lectrice de la maison d'édition sut discerner ma traduction de la « stylisation » du grand écrivain (qui ne s'était pas donné la peine de faire redactylographier le texte). Cette lectrice en parla à ses collègues, au rédacteur-en-chef, au directeur. Elle leur parla aussi des 10 % que m'avait concédés celui qu'ils appelaient « le requin »....

Résultat, après la parution du livre – un succès de librairie – on m'offrit un contrat personnel époustouflant : la traduction de *Joseph Andrews* de Fielding ! Toute seule ! Un grand livre ! Un gros bouquin ! Je ne pouvais y croire ! Je m'y lançai avec enthousiasme, respectai les termes et remis la traduction dans les délais. Une autre lectrice allait s'occuper de ce livre.

Arrive le moment de la correction des épreuves. « Venez vite, nous avons un petit problème. » J'accours. « Votre nom, vous savez, par erreur, a été changé. Cela ne vous dérange pas, j'espère ? Malheureusement, il n'y a plus rien à faire. » Je regarde, ébahie, la page de titre : « Traduit par Michaela Gheteau » ! Bien entendu, je refuse d'accepter. Le directeur était à l'étranger. Audience chez la sous-directrice : « Tout d'abord, vous avez fait de la prison. Vous n'avez pas le droit à la mention de votre nom. » « Mais j'ai été amnistiée. L'amnistie, contrairement à la grâce, signifie... » et je me mets à débiter mon petit discours rodé pendant les années de chômage. « Qu'importe, vous avez été en prison. Vous n'avez pas le droit de signer. De plus, cela nous obligerait à envoyer tout le tirage au pilon. Il n'en est pas question, cela nous reviendrait trop cher. »

Cette fois-ci, je me bats. Je frappe à toutes les portes. Je brandis le contrat. Je répète mes explications encyclopédiques sur la différence entre une amnistie et une grâce. On veut donc me punir encore une fois ?

Pour m'intimider, la maison d'édition dépêche son avocat à l'institut où je travaille : « Vous êtes jeune. Il se peut que vous ayez encore besoin de nous... » Les « scientifiques », pas aussi pourris que les « idéologues », prennent mon parti, avec le directeur de l'institut en tête. Ils cherchent des appuis, ils remuent ciel et terre.

Entre-temps, le directeur de la maison d'édition revient de son voyage à l'Ouest. Un autre monde. Un monde normal. Je le sens excédé par le « stalinisme » de sa sous-directrice, mais il est à sa merci. En guise de compensation, il me propose un autre contrat important (la traduction d'un grand classique portugais). Écœurée, je refuse. Nous convenons, finalement, de faire imprimer une sorte d'étiquette avec mon vrai nom qui sera collée sur tout le tirage de *Joseph Andrews* (60 000 exemplaires !).

Naturellement, je n'avais aucun moyen de vérifier. Dans les librairies, je trouvais des volumes tantôt pourvus de l'étiquette, tantôt non. La preuve : l'exemplaire que j'ai offert au Collège international des traducteurs littéraires à Arles était sans étiquette. J'ai corrigé mon nom à la main.

Voilà. Je viens de l'Est. Je ne l'ai pas choisi. Comme vous n'avez pas choisi, vous, d'avoir des yeux bleus. J'aurais bien aimé en avoir, moi aussi.